

→ 16. JUL. 89 ←

N<sup>o</sup> 2646 b

12. 6. 1885



91- N<sup>o</sup> 561. D. M.

# La Légation de Suisse

à

## Vienne

au

Département fédéral des Affaires Étrangères,  
Division politique, à Berne.

Confidentiel.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je vous confirme mon télégramme différé d'hier,  
de la teneur suivante:

„Comte Kalnoky vient de me dire qu'il considère  
l'affaire Wollgemuth comme très sérieuse. Sur des commu-  
nications que lui a faites l'ambassadeur d'Allemagne,  
il a écrit au Baron Seiler de vous conseiller de céder.  
Kalnoky dit qu'au cas contraire la Suisse se mettrait  
dans une situation fort pénible. Ayant en vue la sécu-  
rité de son souverain, il est prêt à appuyer les reven-  
dications de l'Allemagne. Il ne doute pas que la Russie  
soit dans les mêmes dispositions. Il trouve que la Suisse  
est trop indulgente envers les menées révolutionnaires  
préparées chez elle, et est inaccessible à tout argument

BAr 116





„tendant à établir le contraire. Il avoue que Wohl,  
„gemuth n'est qu'un prétexte. J'écrirai demain.

Berlin.

C'est à son jour de réception hebdomadaire  
que j'ai vu le Comte Kálnoky. Pendant que j'attendais,  
au Ministère, mon tour d'être reçu, le Prince Reuss,  
ambassadeur d'Allemagne, est survenu. Nous avons  
parlé de l'affaire Wohlgemuth. L'Ambassadeur  
s'est empressé de me dire que son gouvernement la  
considérerait comme fort sérieuse, et que la Chancellerie  
impériale persisterait absolument dans sa manière de  
voir. „ Et ici, on est tout à fait de notre avis, on est  
„ parfaitement entré dans nos vues, „ ajouta l'Ambassadeur  
en passant dans le salon du Comte Kálnoky. Il semble  
donc que, depuis mon dernier rapport, l'Allemagne  
a commencé à préparer contre nous l'action générale  
que nous craignons et elle a trouvé, ici, les dispositions  
que je pressentais. J'essayai cependant d'exposer  
notre bon droit au Comte Kálnoky. Tout fut inutile;  
je me heurtai à un parti pris inébranlable. Le Comte  
Kálnoky accuse la Suisse de favoriser les révolutionnaires  
et nihilistes étrangers établis chez elle et de ne pas souffrir  
que les gouvernements intéressés se procurent, par leurs  
agents, les renseignements que la Police Suisse ne veut



ou ne peut pas leur donner. " Cet état de chose ne peut  
 guère continuer. Tant les états monarchiques y ont un  
 " intérêt. Presque tous les attentats dirigés en ces derniers  
 " temps contre des souverains de l'Europe ont été préparés  
 " en Suisse, et c'est surtout en vue de la sécurité de mon  
 " souverain que je me suis trouvé prêt à appuyer les  
 " demandes de l'Allemagne. L'affaire des bombes de  
 " Zurich a provoqué à Pétersbourg une vraie panique.  
 " La Russie a été, est peut-être encore, fort indisposée  
 " contre la Suisse. Vous connaissez la bienveillance dont  
 " nous avons toujours fait preuve envers la Suisse: et  
 " bien, c'est précisément au nom de ces sentiments que  
 " je donne bien vivement à votre Gouvernement le  
 " conseil de céder. Car s'il devait persister dans sa  
 " manière de voir, on ne déclarerait, certes, pas la guerre  
 " à la Suisse, mais on prendrait, contre elle, des mesures  
 " qui nuiraient gravement à sa prospérité matérielle  
 " et ne manqueraient même pas de provoquer des com-  
 " motions à l'intérieur du pays. "

Le Comte s'étant refusé à répondre à ma  
 demande en quoi consisteraient ces mesures et si l'Autriche-  
 Hongrie s'y associerait, je lui fis remarquer qu'il  
 serait difficile de trouver des mesures qui ne nuiraient  
 pas, en même temps, à ceux qui les prendraient contre



nous, et que je ne croyais pas que des "commotions" à l'intérieur de la Suisse étaient à craindre. Au reste j'eus beau dire et notamment faire ressortir que, dans l'affaire des bombes de Zurich, aucun complot positif n'avait pu être découvert, le Comte maintient sa manière de voir, en prétendant que la neutralité garantie à la Suisse lui imposait des devoirs auxquels elle ne saurait se soustraire. Il m'avoua, cependant, que l'affaire Woblgemuth n'était qu'un prétexte.

C'est peut-être en partant de ce point de vue qu'on trouverait une base pour une entente à l'amiable avec l'Allemagne. Cette dernière se déciderait à ne pas trop insister sur sa demande de réparations concernant Woblgemuth, en revanche on tâcherait de lui donner, si possible, pour l'avenir, certaines garanties quant au contrôle des agissements des socialistes et anarchistes séjournant en Suisse. —

Dans un entretien que j'ai eu, aujourd'hui, avec le Prince Lobanow - Kostovsky, Ambassadeur de Russie, j'ai eu occasion de contrôler <sup>(quant à)</sup> leur justesse les assertions avancées par le Comte Kalnoky sur l'impression produite en Russie par l'affaire des bombes de Zurich. Il m'a semblé que le Comte Kalnoky avait exagéré. Du moins le Prince Lobanow m'a-t-il



assuré que, depuis l'expulsion des révolutionnaires russes, il m'avait plus reçu aucune communication relative à cette affaire. Il s'était mis en rapport avec M<sup>r</sup> de Ham-  
burger, afin d'être avisé pour le cas où l'expulsion se  
serait faite sur la frontière autrichienne. C'était tout.  
Quant au cas Wohlgenuth, il savait que l'Allemagne  
avait fait, ici, des démarches pour être secourue dans ses  
réclamations, mais il n'a rien appris qui puisse lui faire  
admettre que des démarches semblables aient été faites  
à St. Pétersbourg. —

J'ajoute qu'on est un peu nerveux, au  
Ministère des Affaires Etrangères, à cause des affaires  
de Serbie, sans avoir, toutefois, des craintes bien sérieuses.  
M<sup>r</sup> Pétromévitch, le nouveau Ministre de Serbie, dit  
que la réhabilitation du Métropolitain Michel ne  
pourrait être différée par égard pour les aspirations  
du Clergé serbe. Il nie que les événements de ces derniers  
jours aient une autre portée. Le Comte Halmoky  
semble, nolens volens, se ranger à cet avis. —

J'ai reçu votre télégramme chiffré  
d'hier soir et attends la lettre que vous m'y an-  
noncez. Il va sans dire que je vous tiendrai au courant  
de tout ce que je pourrais encore apprendre d'intéressant.  
Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller



fédéral, les nouvelles assurances de ma très haute  
considération.

Vienne, ce 12 Juin 1889.

Le chargé d'affaires de Suisse:

Carlins